

DEUXIÈME PARTIE

CONTEXTES ET ÉTAT DES CONNAISSANCES AVANT L'OPÉRATION

Importance du site et historique de la recherche

Contexte géologique

Contexte environnemental

Contexte historique et périodisation

Contexte architectural général



1 . IMPORTANCE DU SITE ET HISTORIQUE DE LA RECHERCHE

Michel PIECHACZYK, Florian RENUCCI

L'importance scientifique du site tient dans la réunion, dans un même lieu, d'un remarquable monument médiéval composite au sein de son domaine naturel, de son hydrographie et de son implantation le long de la voie romaine d'Orléans à Sens.

La tour-maîtresse de la seconde moitié du XII^e siècle, attribuée à Robert III Clément, offre des vestiges sur plus de 16 mètres de hauteur, avec des aménagements résidentiels étagés.

L'enceinte, fin XII^e début XIII^e siècle, attribuée à Henri Clément, maréchal et conseiller militaire de Philippe II Auguste, est parfaitement conservée sur tout son périmètre. Sa construction est contemporaine de celle du château du Louvre, archétype d'un nouveau modèle militaire dont elle constitue un des premiers exemples de planification, dans la sphère des officiers royaux. Les quatre tours de flanquement, ainsi que les deux tours encadrant la porte, ont conservé toute leur hauteur. Deux d'entre elles possèdent encore leur voûte d'arêtes du deuxième niveau. La totalité des percements d'archères sur les deux niveaux offre l'opportunité de proposer une typologie des ouvertures. De plus, les restes du chemin de ronde périphérique et continu permettent d'appréhender les circulations en matière de défense active autour de l'an 1200.

La période royale du XIV^e siècle (Philippe le Bel) est attestée par les vestiges d'un hôtel seigneurial avec deux ailes de logis en partie enterrées. Pour cette période, les percements de baies présentent des modénatures explicites.



Fig. B 01

Site de Mez-Le-Maréchal.
Vue aérienne vers le sud-est.

Le château avec son enceinte entourée de douves est en haut à gauche.

L'église du Mez, en ruine dans les arbres, est en bas à droite du cliché.

(Photo : ADM)

Le château est entouré de ses douves en relation avec l'hydrologie locale. Les levées de terre formant contrescarpe et un réseau de fossés au-delà conservent la morphologie de la gestion de l'espace péri-castral.

La fondation et l'implantation d'une église hors les murs, citées dès le XII^e siècle et aujourd'hui en ruines, n'ont jamais encore été étudiées (**figure B 01**).

Le château de Mez-le-Maréchal a été acquis par M. Florian Renucci en avril 2016, ainsi qu'une vingtaine d'hectares des terres environnantes, au sein desquelles se trouvait l'église en ruines (à 100 m au nord-ouest). Ce site, resté dans le domaine privé depuis sa construction, a été inscrit à l'inventaire supplémentaire en 1940. Jusqu'à maintenant, aucun chercheur ni aucune équipe n'a mené d'études approfondies aussi bien sur le plan archéologique que sur le plan architectural. Depuis 2017, Florian Renucci a initié une ouverture au public et accueille une équipe de chercheurs sur le bâti médiéval (Association loi 1901 – *Les Amis du Mez*) .

Une première campagne d'étude, en 2019, de « prospection thématique » dans le cadre de l'axe 11 (Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne), a replacé le monument dans un réseau topographique précis. L'étude détaillée de l'architecture de la porte, cantonnée de tours, apporte les premiers éléments d'une architecture du XIII^e siècle et de la mise en œuvre de ses matériaux.

Parmi les quelques études partielles antérieures, on peut noter par ordre de publications :

- MICHEL Edmond (1878) - Dordives, Plan du château de Mez-le-Maréchal. Dans : *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais (département du Loiret et de Seine-et-Marne) depuis le XI^e siècle au XVII^e siècle*, 5e fasc., Lyon, Lib. Générale Henri Geog, p. 104-108.
- POULLAIN H. (1891) - *Le Mez-le-Maréchal, Notice*, Société historique et archéologique de l'Orléanais, 5 p.
- STEIN Henri (1930) - Le Mez-le-Maréchal, *Congrès Archéologique de France*, 1930, p. 233-241.
- CHÂTELAIN André (1983) – Mez-le-Maréchal. Dans : *Châteaux-forts et féodalité en Île-de-France du XI^e au XIII^e siècle*, Nonette, 507 p. (Collection Patrimoine), p. 257-262.
- MESQUI Jean (1988) - *Île-de-France gothique, Les demeures seigneuriales*, tome 2, Paris, Picard. (Les Monuments de la France gothique), p. 238-239.
- MESQUI Jean (1991) - *Châteaux et enceintes de la France médiévale, tome 1*, Paris, Picard, p. 47,57,63,112,136,196,298,330.
- MESQUI Jean (1991) - *Châteaux et enceintes de la France médiévale, tome 2*, Paris, Picard, p. 70, 262.
- HAYOT Denis (2015) – Fiche « Mez-le-Maréchal », dans : *L'architecture fortifiée capétienne au XIII^e siècle*. Thèse de doctorat en Histoire de l'art et archéologie (Dir. Dany Sandron).

Sur le plan historique, Florian Renucci et Gilbert Baumgartner ont fait un premier récapitulatif des articles parus depuis 2017 :

- BAUMGARTNER Gilbert (2017) – Les bâtisseurs du Mez : La famille Clément, *Bulletin de la Société d'Émulation de Montargis*, n° 169 et *Bulletin de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine et de la Biodiversité des Vallées du Betz et de l'Ardouze*, n°1, Janvier 2017, p. 6-9.
- BAUMGARTNER Gilbert (2017) - Le château de Mez-le-Maréchal à Dordives, de la noblesse à la roture, *Bulletin de la Société d'Émulation de l'Arrondissement de Montargis*, n°171, juillet 2017, p. 18-37.
- BAUMGARTNER Gilbert (2018) – Rencontre avec un fantôme à l'ombre du donjon, *Bulletin de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine et de la Biodiversité des Vallées du Betz et de l'Ardouze*, n°3, p. 3-6.
- COCHIN Monique, GEMTON Francine, DELPECH Sylviane, PIECHACZYK Michel (2019) – Aperçu du domaine du Mez au début du XVIII^e siècle d'après un document de 1720. Dans : PIECHACZYK Michel (Dir.) – *Château de Mez-le-Maréchal – Dordives (Loiret), Rapport archéologique de prospection thématique 2019*, Amis du Mez, Le Bignon-Mirabeau, p. 111-120.
- RENUCCI Florian (2017) – Les deux châteaux du Mez, *Bulletin de la Société d'Émulation de Montargis*, n° 169 et *Bulletin de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine et de la Biodiversité des Vallées du Betz et de l'Ardouze*, n°1, Janvier 2017, p. 10-14.
- RENUCCI Florian (2019) – État des recherches sur l'origine de la famille Clément. Dans : PIECHACZYK Michel (Dir.) – *Château de Mez-le-Maréchal – Dordives (Loiret), Rapport archéologique de prospection thématique 2019*, Amis du Mez, Le Bignon-Mirabeau, p. 91-101.

2 . CONTEXTE GÉOLOGIQUE

Virginie BEMER, Martine PIECHACZYK

Le château du Mez montre une belle homogénéité de conception de construction architecturale. Cependant, en affûtant notre regard, on peut constater que plusieurs types de matériaux différents ont régulièrement été utilisés pour son édification. Les recherches précédentes ont permis de localiser de très nombreux affleurements de roches, encore très souvent perceptibles dans le paysage boisé proche du château. Nul doute, les bâtisseurs médiévaux n'avaient que l'embaras du choix.

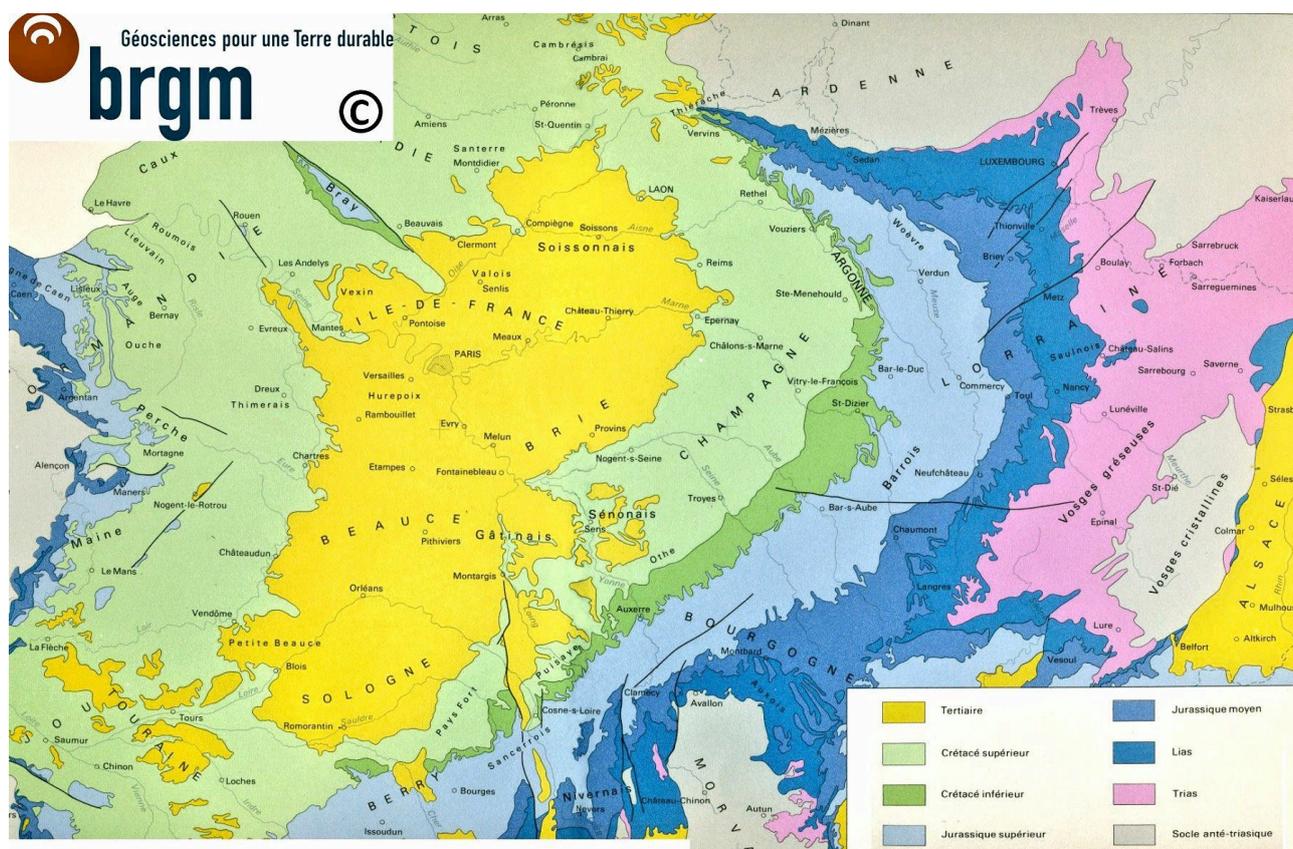


Fig. B 02 - Synthèse géologique du Bassin de Paris, Mémoire du BRGM n°102, 1980, Carte géologique G1. © BRGM.

Une opportunité pour étudier, non seulement la géologie des environs, mais également les différents matériaux utilisés pour l'édification du monument. Il s'agit donc là d'évaluer le potentiel d'approvisionnement de proximité en étudiant le sous-sol de Dordives et de ses environs immédiats.

La commune de Dordives est située au sud du Bassin parisien à la lisière de la Seine-et-Marne (figure B 02) et au nord de Montargis.

Les vallées du Betz et des Ardouses ont un relief typique de vallées fluviales du Bassin parisien, faisant apparaître sur leurs flancs une succession de formations géologiques affleurantes, ce qui permet de les étudier aisément (figure B 03).

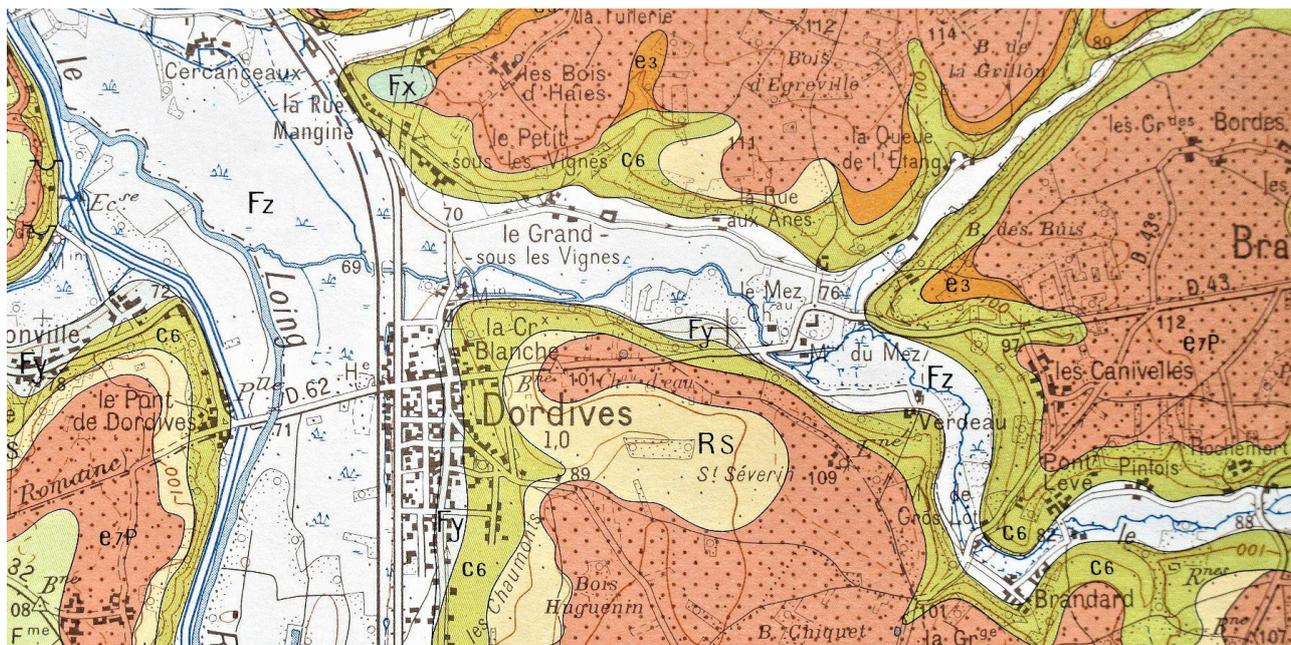


Fig. B 03 - Carte géologique de Dordives et ses proches environs. © IGN

Une coupe géologique (**figure B 04**) schématisée localise les différentes couches sédimentaires. Elle explicite l'histoire géologique de ce secteur et permet ainsi d'appréhender les sites d'approvisionnement pour l'édification du château.

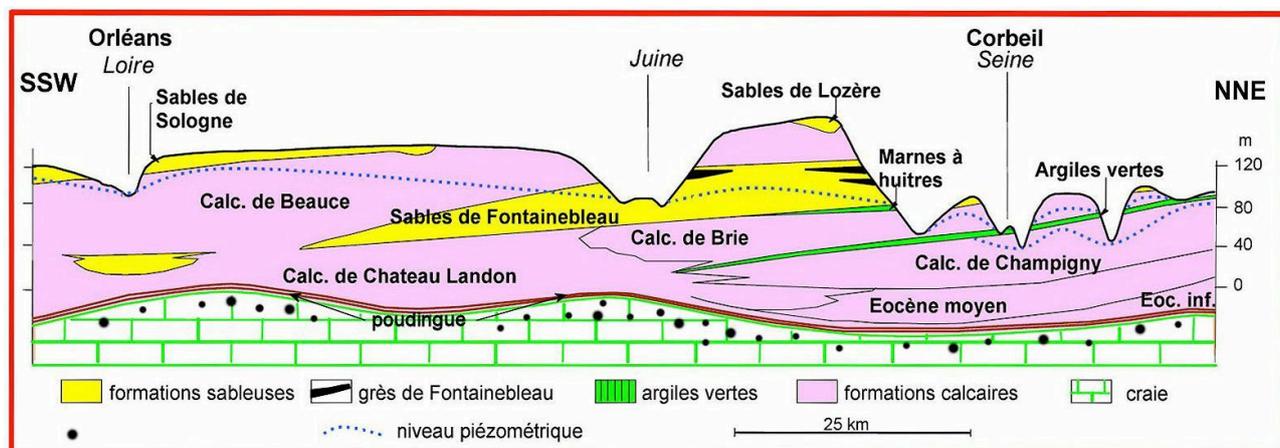


Fig. B 04 - Coupe géologique générale nord-sud du Bassin parisien (Calc = Calcaire). Les terrains tertiaires sont situés au-dessus de la craie campanienne. D'après BARITEAU A., THIRY M., 2001.

La craie campanienne forme un « socle » sur toute la région du Gâtinais, substratum pour les formations tertiaires présentes par-dessus. Elle témoigne de l'existence d'une importante transgression marine à la fin du crétacé (environ 100 MA) ayant largement envahi la région, le nord de la France et une partie de l'Angleterre. La pureté chimique de cette craie et l'absence de sables montrent que les rivages marins étaient alors très éloignés de la région.

Cette roche sédimentaire calcaire blanche étant d'origine marine, elle est principalement constituée de nannofossiles, des coquilles de monocellulaires, les coccolithes et des microfossiles (COLLETÉ 2014, p.173), avec des insertions d'échinides - un micraster a été mis au jour sur le flanc d'un coteau (CHAVAN-MONTOCCHIO 1968). Elle contient, dans sa partie supérieure bioturbée de nombreux nodules de **silex blonds à brunâtres**, disséminés assez régulièrement.

La formation dite de « **poudingues** » est un conglomérat contenant pêle-mêle des galets de toutes dimensions, liés par une argile maigre (FOUCAULT-RAOULT 2010). Ces chailles jurassiques proviennent du Nivernais, au sud de la région étudiée : les galets les constituant sont parfaitement roulés comme ceux d'un rivage actuel. Elles témoignent d'un dépôt fluvial transporté et déposé par des cours d'eau (POMMEROL-FEUGUEUR 1968, p 25).

Le calcaire de Château-Landon est un calcaire lacustre qui surmonte la craie campanienne. Il s'est déposé au-dessus des formations détritiques, la mer en régression ayant laissé place à un lac qui couvre la partie sud-est et est du Bassin parisien (BARUSSAUD, GUZIK 2003). Au cours des régressions, des réseaux de rivières préfigurent l'hydrographie actuelle (VRIELYNCK 2014 p. 44). C'est un calcaire siliceux, très dur, mêlé à des marnes de différentes couleurs, et souvent caverneux (phénomène de meuliérisation) (POMEROL, FEUGUEUR 1968, p. 24-25). Cette roche est une excellente pierre de construction. Elle est encore exploitée de façon industrielle à Souppes-sur-Loing et affleure fréquemment à la surface, notamment le long des Ardouses et du Betz, à Dordives et ses environs immédiats.

Les sables de Fontainebleau témoignent d'une ultime transgression marine : cette couche du Stampien n'est pas présente à Dordives, mais on en trouve en abondance à quelques kilomètres au nord et jusqu'à Orléans, au sud (VRIELYNCK 2014 p. 45).

L'énumération de ces couches géologiques facilement exploitables nous amènera à réaliser un inventaire des carrières abandonnées, ou encore en exploitation, ayant laissé une trace durable dans le paysage local, dans le but d'évaluer la possibilité qu'avaient les constructeurs du Moyen Âge de s'approvisionner en matériaux, pour l'édification du monument.

Bibliographie

BARITEAU A., THIRY M. (2001) - Analyse et simulation des transferts géochimiques au sein d'un aquifère : la nappe de Beauce et l'altération des Sables de Fontainebleau. Dans : *Bulletin de la Société géologique*. France, 172, p. 367-381.

BARUSSAUD S., GUZIK J.-M. (2003) - *Reconnaissance géotechnique, Centre d'Interprétation du Patrimoine de Brie-Comte-Robert*, (dactyl.), dépôt Centre d'Interprétation du Patrimoine de Brie-Comte-Robert.

CHAVAN A., MONTOCCHIO H. (1968) - *Fossiles classiques, enchaînements et détermination*, Paris, éd. Société d'Édition d'Enseignement Supérieur, 238 p.

COLLETÉ C. (2014) – Le Crétacé supérieur de Champagne. Dans : GELY Jean-Pierre, HANOT Franck (dir.) - *Le Bassin parisien, un nouveau regard sur la géologie : Cinquantenaire de l'Association des Géologues du Bassin de Paris*, Paris, éd. Association des Archéologues du Bassin de Paris, p.106-123.

FOUCAULT A., RAOULT J-F. (2010) - *Dictionnaire de géologie, géophysique, préhistoire, paléontologie, pétrographie, minéralogie*, Univers Sciences, Dunod. 388 p.

POMEROL C., FEUGUEUR L. (1968) - *Bassin de Paris, Île-de-France*, Paris, Masson et Cie, p 24-25.

VRIELYNCK B. (2014) - Géodynamique du Bassin parisien dans le contexte de la plaque eurasiennne. Dans : GELY Jean-Pierre, HANOT Franck (dir.) - *Le Bassin parisien, un nouveau regard sur la géologie : Cinquantenaire de l'Association des Géologues du Bassin de Paris*, Paris, éd. Association des Archéologues du Bassin de Paris, p. 44-45.

3 - CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Les vallées du Betz et des Ardouses

Florian RENUCCI

Le château de Mez-le-Maréchal est implanté au carrefour de deux vallées glaciaires : la vallée du Betz et la vallée des Ardouses. Le Betz, après avoir creusé le plateau du Gâtinais d'est en ouest, forme un large méandre orienté au nord et rencontre la vallée des Ardouses, plus étroite, orientée plein ouest. L'aval des deux cours d'eau creuse une large vallée d'orientation est-ouest qui rejoint la vallée du Loing à deux kilomètres (**figure B 05**).

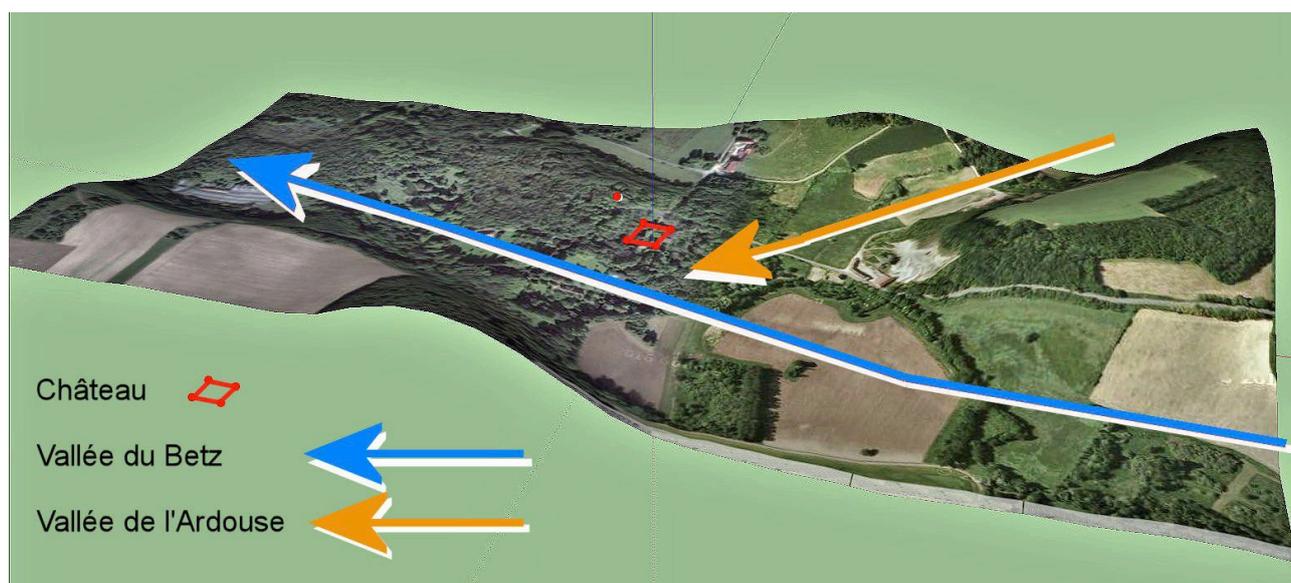


Fig. B 05 - Rencontre des deux vallées glaciaires, la vallée du Betz et la vallée des Ardouses (DAO : Philippe Lefeuvre / ADM).

L'hydrographie a sculpté un relief très particulier, le site castral se situant sur la courbe de niveau 76 m NGF, c'est-à-dire de deux mètres au-dessus du cours du Betz et d'un à deux mètres au-dessous du cours de la rivière les Ardouses.

Cette configuration à mi-niveau entre deux cours d'eau a favorisé le creusement par l'homme d'une douve d'environ 20 m de largeur, entourant la totalité du château et alimentée par des sources (**figure B 06**), douve elle-même circonscrite par un talus de terre de 20 m de largeur sur 2 m de hauteur en moyenne qui fait office de contrescarpe et de digue pour résister aux crues du Betz.

Les données résultant des premiers relevés topographiques réalisés sur le secteur sud-est du château tendent à montrer une équivalence entre le volume de terre issu du creusement de la douve et celui du talus ce qui pourrait prouver que l'aménagement hydraulique des douves avec la construction du talus serait davantage la prolongation du programme de construction de l'enceinte, plutôt que le vestige d'une occupation précédente. C'est la suite du modèle numérique de terrain (MNT) qui confirmera cette hypothèse ou l'infirmera.



Fig. B 06 - Superposition des courbes de niveaux à la carte IGN 1/25000 : Le château et son église (en rouge) se situent sur de petites éminences (DAO : Philippe Lefeuvre / ADM).

A une centaine de mètres au nord-ouest du château, les vestiges d'une église, mentionnée dès le XII^e siècle, se situent à l'altitude de 75,5 m, soit à peu de chose près celle du site castral.

Les zones humides

Le site naturel se compose de zones de cultures, de bois et de zones humides en contact direct avec le château (**figure B 05**).

Située dans le bassin versant du Loing, la vallée des Ardouses (**figure B 03**) longe en effet le Betz, à la frontière entre les départements du Loiret et de la Seine-et-Marne. Principalement composé de prairies humides, de boisements marécageux, mais aussi de quelques pelouses calcaires relictuelles, le site est traversé par un ruisseau, vestige de la rivière les Ardouses aux eaux remarquablement translucides.

Pâturées de manière trop intense pendant plusieurs années, les prairies bénéficieront bientôt d'une fauche estivale plus favorable au maintien des nombreuses plantes caractéristiques du lieu. La zone est gérée par le Syndicat de la vallée du Loing (SIVLO).

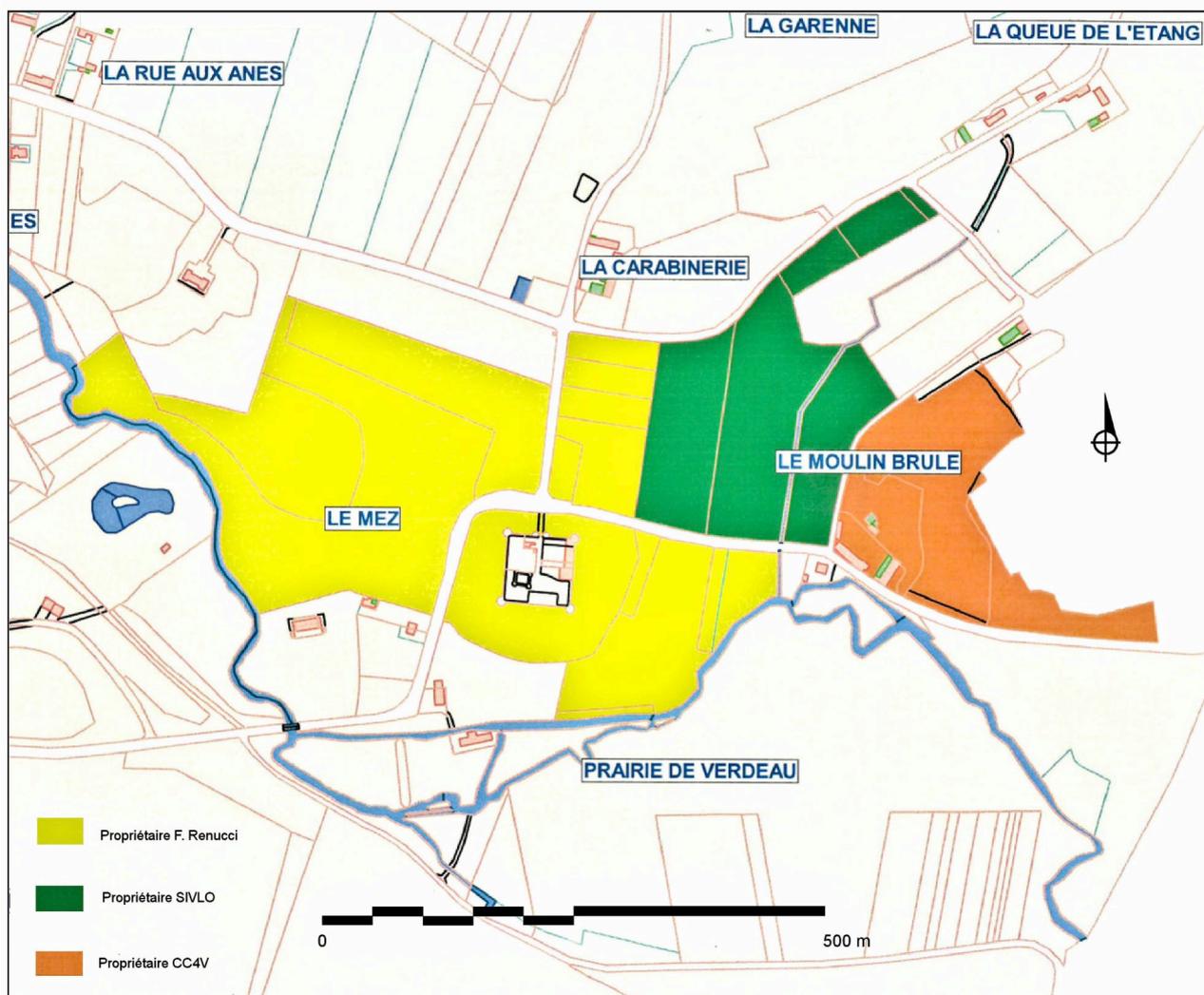


Fig. B 07 - Répartition des différents propriétaires de l'environnement. Trajets du Betz et des Ardouses et toponymes actuels (DAO : Florian Renucci / ADM).

À l'est, la zone du Moulin brûlé est un site de carrières et de réserve naturelle, propriété de la Communauté de Communes des 4 vallées (CC4V).

L'environnement direct du château est particulièrement riche en zones humides.



Fig. B 08 - Le bief du Moulin du Mez au sud du château (eaux du Betz)

(Photo : Michel Piechaczyk / ADM).

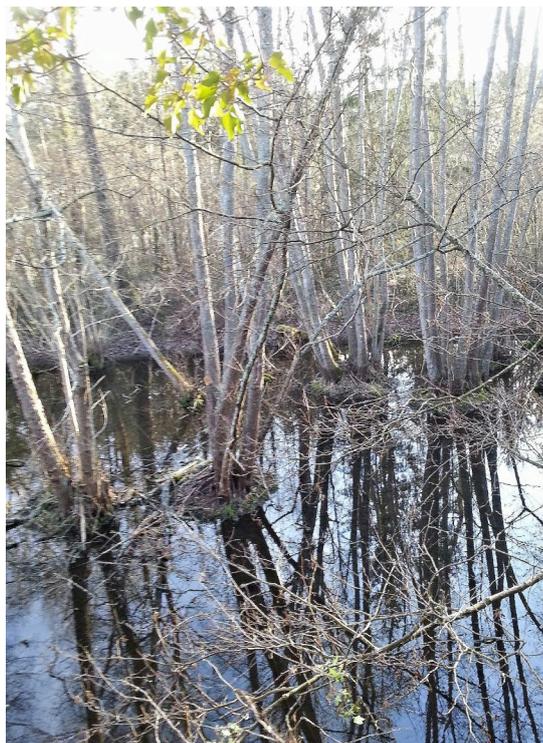


Fig. B 09 - Douve ouest en eau en hiver

(Photo : Michel Piechaczyk /ADM).



Fig. B 10 - Douve envasée à l'est

(Photos : Michel Piechaczyk / ADM)



Fig. B 11 - Chemin sur la contrescarpe à l'est. Les espaces, jadis dégagés, sont envahis d'arbres et de taillis (Photo : Michel Piechaczyk / ADM).



Fig. B 12 - Zone sud-est à l'extérieur de la contrescarpe. La coupe raisonnée des taillis et de la végétation a permis une première campagne de tests pour un relevé numérique de terrain à la recherche de mini-reliefs (Photo : Yvette Azelvandre / ADM).

La flore et la faune

La présence de la **laïche à épis distants** (*carex distans*), de la **samole de Valérand** (*samolus valerandi*) et du **scirpe à une écaille** (*eleodaris uniglumis*) est symptomatique des milieux humides.

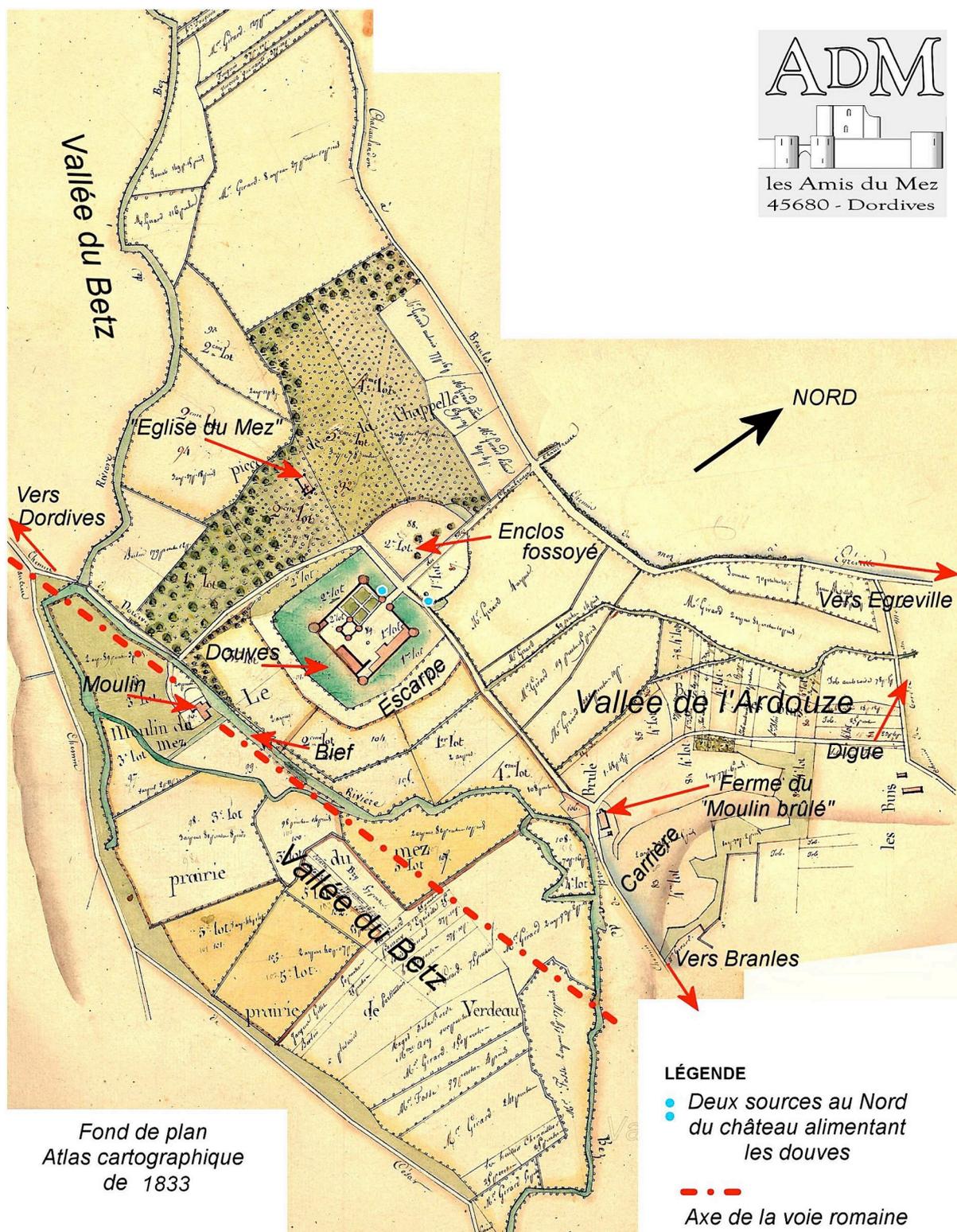
Quant aux oiseaux emblématiques de ces zones boisées, tels le **faucon hobereau**, la **linotte mélodieuse** et le **bruant jaune**, ils vivent là en nombre.

Les pâturages et les zones de cultures se trouvant à proximité du château recèlent des silex taillés allant du Paléolithique moyen au Néolithique. Le site castral est implanté en effet le long du tracé de la voie romaine qui reliait Sens à Orléans et le chapitre suivant atteste d'une présence continue de l'homme dans cette zone depuis la Préhistoire.

Sur un plan du XIX^e siècle exécuté pour la vente par lots du domaine figurent clairement une occupation du territoire et une gestion dépendant largement d'un système hydraulique particulier (**figure B 13**).

Gestion des bois

Le propriétaire du domaine a lancé un plan simple de gestion forestière du massif forestier du Mez à Dordives. Ce plan est confié à un expert forestier au sein de la société HYLEO-SAS. Son action visera au martelage des coupes, aux soins des plantations et à la régénération naturelle, ainsi qu'aux soins culturaux et au contrôle de leur exécution.



Hydrographie

Le fond de plan du cadastre napoléonien de 1832 ainsi que l'Atlas cartographique de 1833 sont des témoignages précieux qui permettent de resituer le lit ancien de la rivière les Ardouses. Le pendage nord-est/sud-ouest des terrains de cette vallée fait que cette rivière se jette naturellement dans le Betz en traversant la zone du site castral. Cette configuration a rendu possible nombre d'aménagements hydrauliques au fil des siècles. Ainsi peut-on supposer que des vannes géraient l'eau courante des douves pour conserver un niveau constant en toute saison.

Sur les terrains au sud-est de la tour T2 se lit encore l'aménagement du fossé canalisant l'ancien lit de la rivière les Ardouses : il délimite, conformément à la cartographie du XIX^e siècle, une route en forme de « quai » bordée sur plus de 100 m côté sud par le bief du moulin du Mez, et de l'autre au nord par le lit de la rivière les Ardouses.

Un autre captage de la rivière permettait en outre l'alimentation à proximité du château d'un étang, évoqué au XVII^e siècle.

Il faut noter aussi l'existence jusqu'au XVIII^e siècle d'une digue (« chaussée ») barrant toute la vallée de la rivière les Ardouses en aval du château pour former un vaste étang dont le trop-plein alimentait la totalité du réseau hydraulique du Mez.

Aujourd'hui les captages d'eau en amont sur le plateau, pour les besoins de l'activité agricole, font que le lit de la rivière les Ardouses est quasiment asséché. Le rû qui subsiste est une résurgence de la nappe phréatique sortant d'une cavité rocheuse située à 400 m du château. Son eau extrêmement claire avec une température de 9° est reconnue par le Conservatoire des Espaces Naturels comme une frayère à truites avec une granulométrie de son cours comparable à celle des rivières de montagne. Des documents anciens nomment cette source : « la Fontaine du Roy ».

En comparant l'Atlas de 1833 avec le cadastre actuel, on peut voir que le lit de la rivière les Ardouses faisait une fourche dans la vallée. Le bras droit du lit a été asséché au XX^e siècle et le bras gauche traverse aujourd'hui la route D 62, en rejoignant le Betz vers le sud par le creusement d'un fossé.

Les premiers résultats du Modèle Numérique de Terrain (MNT) confirment les lits des anciens ruisseaux (ROESCH Georgia, RENUCCI Florian (2019) - Étude des microreliefs : le modèle numérique de terrain. Dans : PIECHACZYK Michel - *Château de Mez-le-Maréchal, Rapport archéologique de prospection thématique, Axe II*, p. 209-212.).

L'eau n'a cependant pas disparu des douves malgré l'assèchement de l'alimentation en eau courante puisqu'une source est toujours active au droit de la tour T5 et que l'ensemble des terrains en aval de la digue de « la Queue de l'Étang » forme une large zone humide se mettant rapidement en eau quand augmente la pluviométrie.



Château de Mez-le-Maréchal, angle sud-ouest (Photo : Michel Piechaczyk, ADM)

4 – CONTEXTE HISTORIQUE et PÉRIODISATION

La seigneurie de Mez-le-Maréchal appartient depuis le début du XII^e siècle à la famille Clément, branche cadette collatérale de la maison de Château-Landon. Dans la seconde moitié du XII^e siècle, sous l'impulsion du chambellan Gauthier de Nemours, les frères Gilles et **Robert III Clément** occupent des situations importantes à la cour du roi Louis VII. En 1168, Robert III est nommé gouverneur du jeune Philippe Auguste. A la mort de Louis VII, en 1180, Robert III s'érige en véritable régent du royaume, mais meurt en mai 1181.

Ici commence l'histoire du château de Mez-le-Maréchal.

Nous proposerons, dans la suite de ce premier seigneur constructeur, la liste des seigneurs successifs et propriétaires du château de Mez-le-Maréchal, en l'état des études actuelles. Cette liste s'est grandement étoffée durant les trois dernières années de recherches dans les fonds d'archives. Elle devrait se préciser peu à peu en disséquant les sources parfois contradictoires.

La confrontation entre la succession des seigneurs et les transformations architecturales du monument nous ont conduits à mettre en place une périodisation chronologique, comme un des outils de travail structurant des données de fouille.

La périodisation ne prend pas en compte les hypothèses de constructions antérieures aux élévations existantes. Les recherches archéologiques et documentaires futures pourront modifier les fourchettes de dates en fonction d'éléments nouveaux. La périodisation proposée constitue donc un outil méthodologique de travail et une aide à la compréhension chronologique du site.

Période 1 -

- 1170 : Robert III CLÉMENT (? – †1181) (règne de Louis VII) fait bâtir la **tour résidence** (niveaux 1 et 2).
- 1181 : Aubry III (?- †1191) (règne de Philippe Auguste) maréchal de France.

Période 2 -

- 1192 : Henri I^{er} CLÉMENT (1170 - †1214) : maréchal de France, fait bâtir l'enceinte carrée et les niveaux 3 et 4 de la tour résidence. Il est aussi seigneur d'Argentan.
- 1214 : Jean CLÉMENT (? - †1261) : seigneur d'Argentan.
- 1261 : Henri II CLÉMENT (? - †1266) : croisade avec Louis IX.
- 1266 : Henri III CLÉMENT (? - †1295)
- Colart du Mez (ou Nicolas), chevalier.
- Adam du Mez, fils du précédent.

Période 3 -

1314 : Philippe IV le BEL (1268 - 1285 roi - †1314) : programme d'un **hôtel royal** appuyé sur la courtine sud, fenêtres à meneaux et coussièges, rehaussement probable de la tour T2. Le roi profite

du domaine pour la chasse.

- 1317 : Clémence de HONGRIE (1293 - †1328), 2^e épouse de Louis X, veuve en 1316. Elle reçoit le Mez en **douaire**.
- 1328 : Jeanne de BOURGOGNE (1293 - †1349), épouse de Philippe VI. Elle reçoit le Mez en **douaire**.
- 1348 : Philippe VI de VALOIS (1293 - 1328 roi - †1350), **retour du Mez à la couronne**.
- 1355 : Jean II le BON (1319 - 1350 roi - †1364).
- 1366 : Guillaume de la HAIE, chevalier (règne de Charles V).
- 1366 : Charles V (1338 - 1364 roi - †1380). Rachat du Mez par le roi.
- 1369 : Louis de MALEVAUT, chevalier du pays de Guyenne.
- 1380 vers : Charles VI (1368 - 1380 roi - †1422), retour à la couronne.
- 1414 : Charles III de Navarre, Duc de Nemours. **Intégration du Mez au duché de Nemours**. Réarmement des archères du château, creusement de bouches à feu dans les archères basses.

Période 4 -

- 1426 – 1427 : Siègle(s) du château par les troupes anglaises et destructions de la guerre de Cent ans. Traces d'incendies à plusieurs endroits dont la porterie.
- 1430 : François de QUINCAMPOIX, écuyer (règne de Charles VII).
- 1456 : Jean I^{er} de QUINCAMPOIX, fils de François.
- 1456 : François II de QUINCAMPOIX (†1455).
- 1455 : Jeanne de CORQUILLEROY, veuve de François II. Jacques d'Armagnac est duc de Nemours en 1464 (règne de Louis XI).
- 1477 : Louis Malet de GRAVILLE, duc de Nemours et seigneur du Mez ? (règne de Louis XI).
- 1507 : Gaston de FOIX (1489-1512) est duc de Nemours (règne de Louis XII).
- 1512 : Retour du duché à la couronne.
- 1515 : Philiberte de SAVOIE, tante de François I^{er}, duchesse de Nemours.
- 1521 : Pierre AMER, seigneur de Palay, Villebéon et du Mez.
- **1528 : François I^{er} donne le duché de Nemours (dont le Mez) en engagement à son oncle Philippe de Savoie en cadeau de mariage.**
- 1553 : Jacques de SAVOIE (1533 - †1585), duc de Nemours et seigneur du Mez.
- 1570 : Jean CHESNEAU, écuyer, sieur des Clerbeaudières, maître d'hôtel ordinaire de la princesse Renée de France (règne de Charles IX). Acquiert le Mez (domaine engagé) de Jacques de SAVOIE. **Château en « état de ruine et masure ».**
- 1585 : Jean MAIGNEN (†1638), écuyer, seigneur d'Aillé. Échange avec Chesneau (règne de Henri III).
- 1604 : Jean et Pierre MAIGNEN (fils), **co-seigneurs du Mez** (règne de Henri IV).
- 1616 : Jean MAIGNEN et Marguerite COTHEREAU, **co-seigneurs du Mez**.

Période 5 -

- 1620 : Philbert de THURIN (? - †avt 1637), Président au Grand Conseil (Henri I^{er} de Savoie, duc de Nemours) (règne de Louis XIII).

Il serait à l'origine de travaux sur le **bâtiment B pour pouvoir y résider**.

Il aurait transformé les bâtiments pour une exploitation agricole.

Il aurait créé un colombier dans la tour sud-est (T2),

Il aurait reconstruit l'ancienne église, en faisant une chapelle seigneuriale.

- 1637 vers : Catherine GALLIER PICARD veuve de Thurin I (Louis de Savoie duc de Nemours). Surnommée « *la Présidente* », elle réside parfois au château.
- 1659 : Philbert de THURIN II (†1706). Deux receveurs fermiers cohabitent au château.
En 1666, le duché de Nemours est racheté par Louis XIV (régime de l'engagement) et réuni au duché d'Orléans. En 1672 : le duché de Nemours devient **supplément d'apanage du duché d'Orléans**.
- 1687 : Philbert de TURIN II fait « aveu et dénombrement » pour le Mez, fief engagé dans l'apanage d'Orléans.
- 1706 : Veuve Marie-Angélique BESNARD de RÉZÉ, « *dame de Mez le Maréchal* ».
- 1712 vers : Les trois héritiers THURIN III,
1712 : bail emporté par Estienne Besnard, fermier.
- 1720 : Frédéric Guillaume de la TRÉMOILLE, prince de Talmont (1668 - †1738).
1721 : mémoire du fermier Besnard.
1722 : **bornage** de la forêt du Mez suite à contestations (engagement).

Période 6 -

- 1731 : Julie-Augustine HURAUULT de VIBRAYE (1693 - †1773) (règne de Louis XV) achète le château et les terres du Mez.
- 1756 : Louis-Philippe d'ORLÉANS (duché d'Orléans avec Nemours). Saisie des biens Vibraye pour dettes.

Dissociation du domaine

- d'une part : en château, droits seigneuriaux (justice, pêche, cens), forêt du Mez ;
- d'autre part : « *Terres, fief et Seigneurie de Dordives et Metz le Maréchal* », (terres, fermes, moulins ...).

La partie château reste engagée dans l'apanage du Duc d'Orléans.

Antoine Lemoine est fermier au château.

- 1761 : mise en vente par l'adjudication de l'autre partie (terres, fermes, moulins ...).
1763 : Le fermier du Mez est Antoine Guillaume Girard.
- 1764 : Comte ROUAULT d'Égreville, acquéreur.
- 1767 : Comtesse ROUAULT, épouse « *séparée de biens* ».
- 1784 : Antoine Guillaume GIRARD et Thérèse FOREST achètent la partie des « *terres, fief et seigneurie du Mez* » (**pas le château**). Girard est marchand de bois, il est toujours fermier et receveur du domaine.
- 1785 : Veuve FOREST- GIRARD (†1788). Deux héritiers : Marie Anne Edmée Thérèse (= MAET) GIRARD (1767 - †1829) et Antoine Guillaume Marc Augustin (= AGMA) GIRARD.
- 1786 : Thérèse FOREST, fermière et receveuse du Mez.
- 1788 : MAET GIRARD, mariée à Pierre Claude LOUVET, et AGMA GIRARD, héritent de Thérèse FOREST, mais pas du château (indivision).

Période 7 -

- 1792 : adjudication du château (**bien domanial**) et achat par Nicolas Joseph GIRARD.
- 1792 : Revente du château à ses neveux, MAET et Pierre Claude LOUVET ainsi qu'AGMA (mineur) (indivision).
- 1799 : MAET GIRARD et Pierre Claude LOUVET deviennent seuls propriétaires du château.

Période 8 -

- 1802 : MAET et Pierre Claude LOUVET (sous le Consulat).

Une première **construction de deux travées** est bâtie au nord du logis du fermier (= bâtiment B)

- 1815 : MAET GIRARD (veuve LOUVET). En 1826, la nouvelle **maison est prolongée** vers le nord jusqu'à l'angle de l'enceinte (bâtiment A).

- 1829 : Cinq héritiers de MAET (règne de Charles X), qui sont en indivision provisoire.

- 1833 : « **Atlas géométrique de 1833** » pour partage du domaine en cinq lots, dont le château en deux lots :

1 – Anne Thérèse Victoire Augustine LOUVET, épouse de Jean François GUYON

2 – Françoise Louise DERVIEUX (veuve Claude Alphonse Louvet) pour ses deux enfants mineurs.

Une partie du château reste une **exploitation agricole** (aménagement divers).

- 1857 vers : quatre propriétaires se partagent le château :

1 – Eusèbe François I GUYON, puis Marie GUYON

2 – Thérèse Victorine GUYON, épouse Delion.

3 – Françoise Élise Edmée LOUVET, épouse Abel de CHEVALLET

4 – Henri LOUVET, avocat.

- 1900 vers : trois propriétaires :

1 – Marie GUYON

2 – Abel de CHEVALLET

3 – Louise Henriette Marie LOUVET (1866 - †1942), épouse Bertillon.

partition de la cour par des murets, vente de pierres.

interventions sur les tours de la porterie nord.

Tout en gardant une fonction d'exploitation agricole, le château devient un **lieu de villégiature**.

Période 9 -

- 1930 : plan de partition en trois parties :

1 – Émilie Marie Anne GUYON

2 – Mme CHALUS de CHEVALLET

3 – François BERTILLON, médecin à Dordives puis à Montargis.

- 1958 : François BERTILLON (1891 - †1963) : propriétaire de la **totalité du château**.

- 1964 : Monique BERTILLON (†2017), épouse de Pierre Vincent.

À partir de 1960 : travaux d'amélioration du confort intérieur par Pierre Vincent, percement de la poterne est.

- vers 1990 : mise en valeur du bâti, destruction des murets, reconstruction de l'ébrasement de la porte, bouchage de parement manquant sur les courtines, transfert de remblais de la cour pour des aménagements extérieurs.

Période 10 –

- 2016 : **le monument est ouvert au public** (achat par Florian RENUCCI)

- valorisation culturelle,

- mise en place d'une **unité de recherche historique et archéologique**, gérée

par l'association *Les Amis du Mez*.

5 - CONTEXTE ARCHITECTURAL

Florian RENUCCI, Michel PIECHACZYK

Le château-fort est constitué d'une **enceinte du XIII^e siècle**, formant un carré extérieur de 64 m x 64 m, avec **quatre tours** rondes aux angles et une **porte flanquée de deux tours**. Les courtines ont une hauteur moyenne de 7,50 m correspondant au niveau du chemin de ronde, arasé, mais dont certaines parties du mur-parapet sont encore visibles à l'ouest. Aux courtines, épaisses de 1,95 m, sont accolés des bâtiments à l'est et au sud.

A l'intérieur de l'enceinte s'érige, excentrée dans le quart sud-ouest de la cour, une **tour-maîtresse** rectangulaire à quatre tourelles d'angle semi-circulaires.

L'enceinte carrée

Les accès au rez-de-chaussée des tours se font par des portes à coussinets et linteaux, sises dans les angles des courtines. Les salles circulaires sont desservies par des couloirs biais, elles sont équipées d'archères à ébrasement simple. Les premiers niveaux des tours présentent systématiquement trois archères, l'une tirant dans l'axe de la porte d'entrée de l'enceinte et les deux autres assurant le flanquement latéral des courtines. Leurs deuxièmes niveaux présentent quatre archères, placées dans les angles morts des archères inférieures, offrant ainsi des fentes de tir en quinconce en façade extérieure. Il en va de même pour les tours encadrant la porte.

Toutes les tours de flanquement possèdent un plancher intermédiaire avec une salle en rez-de-chaussée et une salle à l'étage couverte par des voûtes d'ogives à quatre branches. On peut observer à l'étage que la continuité du chemin de ronde est assurée par des couloirs qui traversent systématiquement les murs des tours d'angle, à la manière d'une gaine, assurant les passages d'une courtine à l'autre. Des portes aménagées dans ces couloirs desservent leur deuxième niveau. Des escaliers rampants prolongent la gaine, permettant l'accès au troisième niveau des tours nord-est et sud-est.

La tour sud-est a été rehaussée d'un étage en moyen appareil de pierre de taille. Les pierres de corniches présentes attestent que la tour était couverte par une charpente en poivrière.

La tour-logis primitive ou donjon

Construite dans la seconde moitié du **XII^e siècle**, cette tour était constituée par un grand volume rectangulaire d'environ 15 m par 13,50 m, flanqué aux angles par quatre tourelles hémicylindriques peu saillantes, semi-engagées, l'ensemble présentant un petit appareil de moellons équarris, renforcé aux angles par de beaux chaînages de pierres de taille et régulièrement rythmé par les trous de boulins des échafaudages circulaires.

À l'intérieur, l'ouvrage ne comprenait que deux niveaux, simplement planchéiés, complétés par des espaces annexes dans les tourelles d'angle. Celle du nord-est était entièrement occupée par un escalier en vis à voûte en berceau hélicoïdale, qui assurait la liaison entre tous les niveaux. La porte semble avoir été percée dès l'origine, au premier niveau de la face sud de la tour, de sorte qu'elle se trouvait de plain-pied, ou quasiment, avec la cour. Les espaces du premier niveau n'ouvraient vers l'extérieur que par des jours aux fentes évasées vers l'extérieur, tandis que le second niveau était percé de grandes fenêtres, à raison d'une par face. Enfin, la tourelle d'angle sud-est accueillait, dès le premier niveau, un petit oratoire couvert d'une petite voûte d'arêtes.

Le niveau supérieur de la tour-logis correspond à une surélévation contemporaine de la construction de l'enceinte qui intègre le bâtiment au programme castral en en faisant une tour-maîtresse. Ce niveau, le seul équipé de longues archères, présente un appareil de moellons strictement identique à celui des autres ouvrages de l'enceinte, caractérisé par ses fréquentes assises de réglage, qui contraste avec le petit appareil régulier de la partie inférieure correspondant à l'ouvrage primitif.

Les logis ruinés et remaniés, qui par leur ampleur semblent avoir abrité un véritable programme palatial, se développaient au revers des courtines, sur toute la longueur de la face sud de l'enceinte, et sur une partie de la face est. Ils présentent des modénatures des XIII^e et XIV^e siècles. Une longère, construite en deux étapes au XIX^e siècle, est adossée à la courtine orientale. Ce nouveau bâtiment est contiguë à un logis médiéval remanié et sert encore d'habitation.

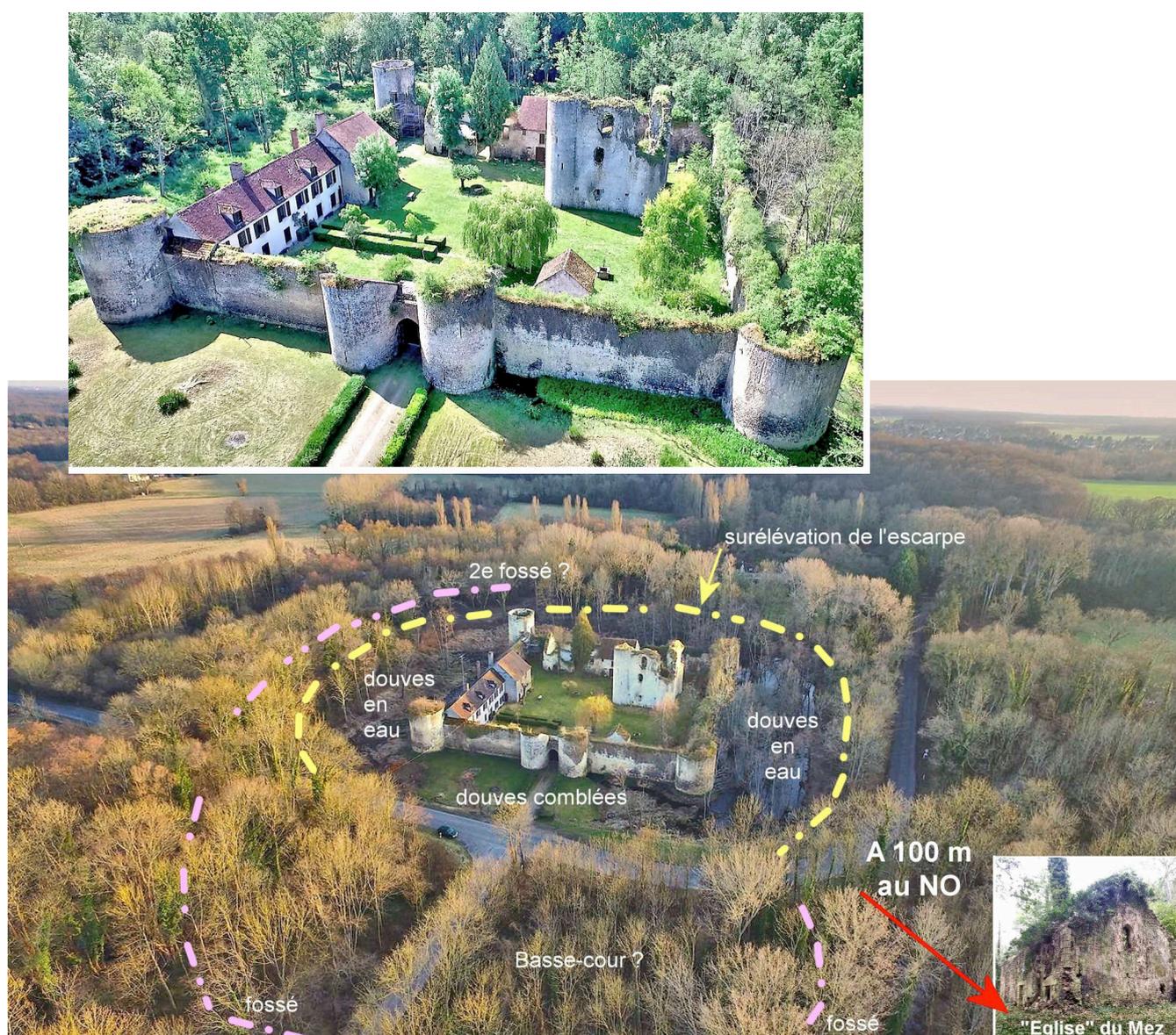


Fig. C 03 - Le château de Mez-Le-Maréchal dans son écrin d'eau et de verdure. La tour-logis XII^e-XIII^e siècle est entourée de son enceinte XIII^e siècle flanquée de tours. Le logis moderne est adossé à la courtine orientale (Cliché : Florian Renucci, ADM).

6 - LE PROGRAMME 2023

La campagne de recherche 2023 a porté sur neuf points :

1 – Le Mez et l’engagement

De nouvelles recherches historiques ont permis de déterminer que, au sortir de la guerre de Cent Ans, le château passe sous le régime de l’engagement. Décidé en 1528 par François I^{er} de façon arbitraire contre l’avis du Parlement, aggravé par la vente de 1570 de Jacques de Savoie à Jean Chesneau, l’engagement est à l’origine de la situation ambiguë qui s’en est suivie et du statut bancal des seigneurs du Mez jusqu’en 1792, le château du Mez restant dans le duché de Nemours et dans le duché-apanage d’Orléans. Ces recherches ont ainsi permis de replacer le domaine du Mez dans un contexte historique plus large.

2 – Les travaux effectués sur le château après le Moyen Âge

Le château connaît une embellie entre 1620 et 1653 grâce aux travaux effectués par Philbert de Thurin 1. Le croisement des données archéologiques et des archives permet de donner un nouvel éclairage sur cette période.

3 – La caractérisation de l’occupation du bâtiment C du logis seigneurial (angle sud-est de l’enceinte castrale)

La campagne 2022 a démontré la continuité du volume architectural du bâtiment B en un grand volume (que nous nommons BC) jusqu’à la courtine sud (C3). Cet espace de 23,70 m de long (73 pieds) sur 8,77 m (27 pieds) (**figure D 01**) en rez-de-chaussée constitue un vaste volume communiquant avec la salle basse de la tour sud-est (T2). Son entrée par une large porte, dans l’angle de la cour, est surmontée par un grand degré droit desservant très probablement la grande salle de réception (*aula*).

L’étude de la documentation iconographique ne fait que confirmer l’utilisation de l’espace par une exploitation agricole moderne et contemporaine. La fonction de cette salle (salle C), avec le bâtiment BC en élévation, depuis le Moyen Âge jusqu’à sa destruction, est encore inconnue.

La fouille de cette zone aura pour objectifs :

- de mieux approcher la stratigraphie intérieure de la salle ;
- d’étudier la fondation de la courtine orientale (C2), côté intérieur ;
- de comprendre le type de couverture de cet espace avec identification des supports intermédiaires éventuels (poteaux, piliers, colonnes ...) ;
- d’étudier les aménagements à l’entrée de la tour sud-est (tour T2) ;
- de confirmer ou non l’existence de la porte médiévale du pignon du bâtiment B et du chaînage de ce dernier avec la courtine C2.

4 – La surveillance de travaux dans la cour nord

La survenue d’une fuite d’eau majeure dans la cour du château a conduit le propriétaire à engager des travaux d’urgence. Ces derniers ont conduit à l’ouverture d’une tranchée coupant la cour du château d’est en ouest. Une équipe s’est donc rendue sur place afin d’effectuer un suivi et des relevés.

5 – L’architecture du niveau 2 de la tour d’angle nord-ouest (T4)

L’archéologie du bâti de l’élévation intérieure de la tour nord-ouest (T4) détaille les phases du chantier de construction des niveaux de défense avec leurs archères jusqu’à la pose d’une voûte sur nervures en plein cintre. Très probablement au XIV^e siècle, l’espace du premier étage a pris un statut résidentiel avec l’aménagement d’une cheminée de pierres taillées et de tuileaux.

6 – Le donjon

Une première campagne de relevés du donjon fixe un plan de masse très précis de celui-ci et permet de proposer un programme directeur d’implantation. L’urgence d’intervention sur les baies du rez-de-chaussée, a amené à une étude de chaque pierre dans sa disposition d’origine.

8 – La mise en œuvre des matériaux

L'étude des planées bien visibles sur les parements intérieur et extérieur de la courtine nord-ouest C4 a permis de préciser son mode de construction, planée après planée, avec une référence d'horizontalité entre les deux côtés de la courtine. D'autre part, les moellons de calcaire lacustre non équarris ni redressés, constituant les parements, font assez brutalement place, à partir de la dixième planée, aux nodules de silex et de poudingues, laissant penser à un changement de mode d'approvisionnement pendant la construction.

9 – Le Modèle Numérique de Terrain

L'étude des microreliefs s'est poursuivie cette année avec le relevé des douves et de la contrescarpe à l'ouest du château.

10 – Le relevé LiDAR

Un relevé LiDAR des parcelles du domaine castral (20 ha) s'est tenu au printemps 2023, pour une livraison à l'automne. L'équipe a donc engagé une première réflexion quant au traitement et à l'enregistrement de ces données.

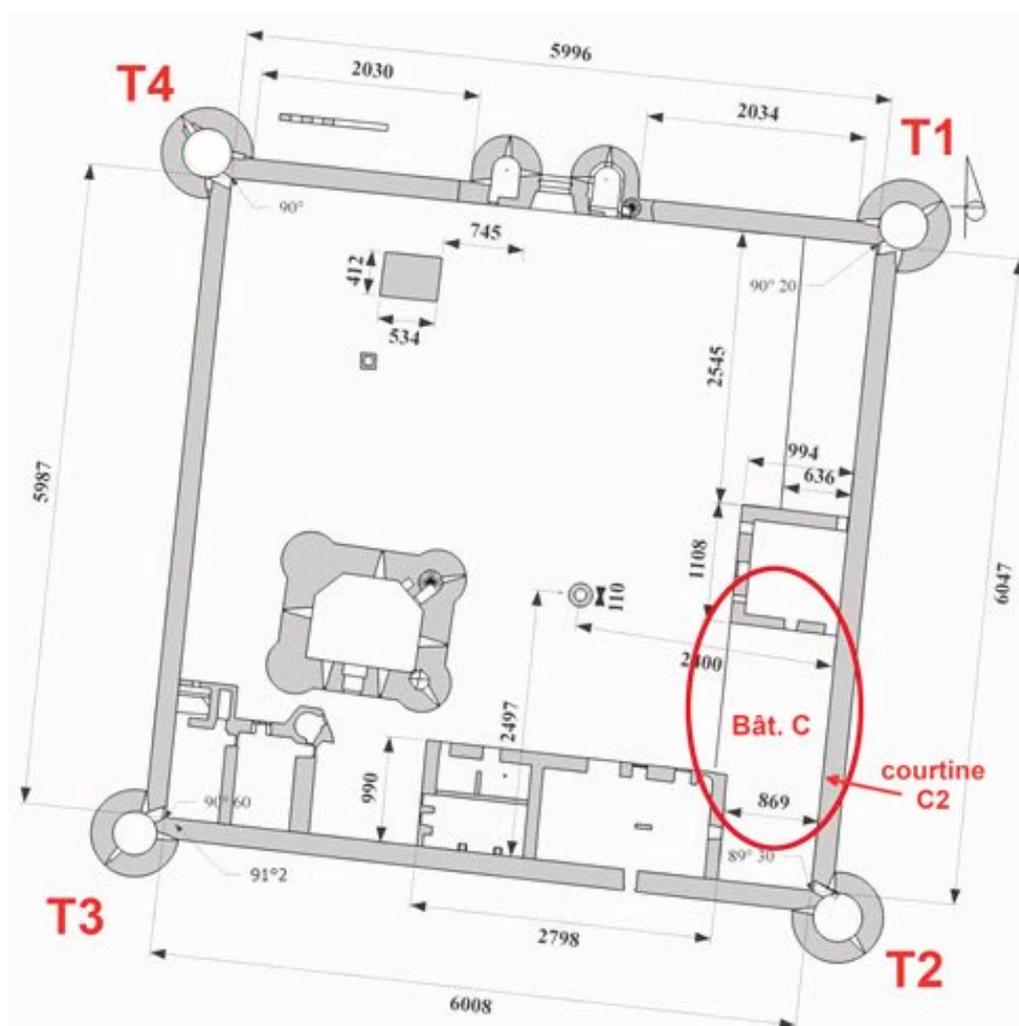


Fig. D 01 - Localisation de la zone de fouille 2023